

BULLETIN TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

www.afristat.org

NUMÉRO

85

JUILLET 2018

La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Éditorial



Les activités d'AFRISTAT au titre du deuxième trimestre de l'année 2018 se sont concentrées sur l'organisation effective des réunions statutaires du premier semestre, le renforcement des partenariats, la mobilisation des ressources et l'assistance technique aux États membres et non membres.

La ville de Brazzaville, capitale du Congo, a accueilli en avril la 37^e réunion du Comité de direction et la 28^e session du Conseil des Ministres de l'Observatoire. Durant ces assises, les rapports d'activité et d'exécution budgétaire de 2017 ont été approuvés. L'examen de la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 a montré une légère embellie et un certain optimisme pour l'avenir, eu égard aux promesses de versement formulées aussi bien par les États membres que par certains partenaires. Le Conseil des Ministres a validé le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2017-2021 et a recommandé sa mise en application intégrale.

L'attention accordée aux partenariats est restée intacte tant pour le suivi et le renforcement des projets en cours que pour la recherche de nouvelles initiatives. Dans le premier cas, les activités se sont accélérées pour :

- le projet PSR-UEMOA qui a enregistré la fin des opérations de collecte de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel et a démarré le traitement des données recueillies pour tous les huit pays participants ;
- le PRCS BAD 4.2 avec l'organisation de quatre ateliers régionaux sur les statistiques des prix et les comptes nationaux, les statistiques d'entreprises, la SNDS et les statistiques de l'emploi ;
- le projet de formation en Mauritanie arrivé à son terme et qui a mobilisé l'équipe de suivi pour la production de son rapport final ;
- le projet d'indice harmonisé des prix à la consommation de la CEMAC qui a vu tous les bénéficiaires être dotés de ressources pour acquérir les équipements nécessaires à sa bonne exécution.

Dans le second cas, on note que l'Observatoire a :

- signé deux conventions de prestations de services avec les Instituts nationaux de statistique du Tchad et du Togo pour les appuyer respectivement dans la production de statistiques économiques et l'exploitation du recensement général des entreprises ;
- conclu le protocole d'opérationnalisation de la convention signée précédemment avec IDEA International (Canada) ;
- engagé la constitution d'un consortium avec le Cabinet d'expertise AGRER en vue de répondre à un appel d'offres de prestation de service lancé dans un État membre ;
- participé pour la première fois à la réunion de la Commission statistique des pays islamiques.

Sur le registre de la mobilisation des ressources, le Président du Conseil des Ministres a saisi par écrit tous ses pairs pour leur rappeler leurs engagements renouvelés à Brazzaville lors de la 28^e session de leur Conseil.

Les missions d'appuis techniques réalisées dans les pays ont été très diversifiées selon les domaines. Elles ont concerné les statistiques agricoles, les statistiques d'entreprises, les comptes nationaux, les statistiques des prix, la conjoncture, l'informatique, le suivi-évaluation et l'élaboration des stratégies nationales de développement statistique (SNDS).

Au cours du prochain trimestre, les collaborations avec l'Insee, la FAO, Expertise France, Statistique Canada, la BAD et PARIS21 seront particulièrement mises en exergue avec la réalisation des activités conjointes. Elles concerneront notamment l'organisation des ateliers sur : (i) les statistiques agricoles liées aux ODD, (ii) la gestion des ressources humaines dans les systèmes statistiques nationaux, (iii) la cartographie et la priorisation des ODD, (iv) les statistiques d'entreprises et (v) la comptabilité nationale. Par ailleurs, l'Observatoire va accueillir des stagiaires des écoles de statistique africaines et organisera les sessions du Conseil scientifique et du Comité de direction d'AFRISTAT du second semestre 2018.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT

Sommaire

ÉDITORIAL

1

ENQUÊTES STATISTIQUES OBLIGATOIRES OU VOLONTAIRES : QUELS DÉFIS POUR LES ÉTATS MEMBRES D'AFRISTAT

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

5

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

5

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

8

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

9

ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES

10

ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

12

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES

16



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Enquêtes statistiques obligatoires ou volontaires : quels défis pour les États membres d'AFRISTAT

Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général adjoint d'AFRISTAT

Les agendas 2030 des Nations unies et 2063 de l'Union africaine requièrent des pays africains qu'ils produisent encore plus de données statistiques pour renseigner les indicateurs de suivi de leurs progrès. La majorité des nouveaux besoins ne pourront être satisfaits, du fait de leur nature récente, que par les recensements et autres enquêtes statistiques. Dans cet article, un regard est jeté sur le statut des enquêtes statistiques réalisées dans les États membres d'AFRISTAT afin d'apprécier si elles sont mises en œuvre en conformité avec les bonnes pratiques. Par la suite, des suggestions sont faites pour contribuer à améliorer la capacité des systèmes statistiques nationaux (SSN) à répondre efficacement aux nombreuses sollicitations en données statistiques qu'ils enregistrent.

Au sens du présent article, la notion d'enquête statistique obligatoire renvoie à toute opération de collecte conduite par une institution chargée d'une mission de service public qui a reçu un visa à cet effet par l'autorité habilitée et qui fait obligation aux enquêtés de répondre à leurs questionnaires. Par opposition, toutes les opérations

qui n'auront pas reçu formellement le caractère « obligatoire » (que celui-ci ait été sollicité ou non) sont qualifiées de volontaires. Cette approche s'inspire de la conception française où le dispositif prévoit que l'organe de coordination du système statistique qu'est le Conseil national de l'information statistique (CNIS) établit une liste

des enquêtes statistiques pour l'année à l'issue de la concertation qu'elle organise entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique. Cette liste qui est rendue publique distingue clairement les enquêtes statistiques obligatoires de celles qui sont volontaires.

La problématique des enquêtes réalisées dans les

Encadré 1 : A propos de l'avis qui confère le caractère obligatoire à une enquête statistique

C'est le Comité du label de la statistique publique qui examine pour le compte du CNIS les projets de collecte de données pour lesquels le caractère obligatoire est sollicité par les producteurs. Dans cette perspective, le Comité du label :

(i) Vérifie que les projets :

- ont reçu un avis d'opportunité favorable du CNIS ; ou
- sont prévus par une loi spéciale ; ou
- présentent un caractère de nécessité et d'urgence indiscutables.

(ii) Évalue les modalités de mise en œuvre prévues par le service producteur, notamment en prenant en compte la qualité statistique du projet, la charge qu'implique l'enquête pour les personnes physiques ou morales qui en font l'objet, le degré de concertation avec les utilisateurs.

En cas d'évaluation favorable du projet, le Comité du label de la statistique publique donne à l'enquête l'avis de conformité et le « label d'intérêt général et de qualité statistique » qui lui confère le caractère obligatoire.

États membres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) est bien appréhendée par l'institution puisque ce domaine fait partie de son champ d'intervention. L'organisation couvrant aujourd'hui 22¹ États d'Afrique, soit 41 % des pays du continent, l'analyse qui découle de la présente réflexion peut aisément être extrapolée à l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne et même au-delà.

Pour apprécier à quel degré et de quelle façon les États membres recourent aux enquêtes statistiques obligatoires ou volontaires, il sera successivement examiné la manière avec laquelle celles-ci sont encadrées juridiquement et quels types d'enquêtes sont exécutées. Ensuite, sur la base d'une enquête d'opinion réalisée en 2017 par l'Observatoire auprès des Instituts nationaux de statistique (INS) des États membres, l'appréciation que les statisticiens font de l'enquête volontaire sera discutée avant de mettre en évidence les principaux défis à relever et esquisser quelques perspectives.

Situation de l'encadrement juridique des enquêtes

L'examen des dispositifs juridiques qui encadrent l'activité statistique dans les États membres d'AFRISTAT montre que tous disposent d'une loi statistique. Dans la totalité des cas, la problématique des enquêtes et recensements y est traitée avec plus ou moins de détails. C'est d'ailleurs à ce niveau que sont généralement abordées les questions relatives au « secret statistique » et à l'« obligation de répondre ».

On observe assez souvent que la loi a une portée générale pour ce qui a trait à l'encadrement des opérations de collecte des données. En effet, bien que tous les pays en parlent dans leur loi, près de la moitié d'entre eux (47 %) ont besoin de prendre un ou plusieurs texte(s) réglementaire(s) (décret d'application (40 %) et/ou arrêté (13 %) pour compléter le cadre juridique de toute opération de collecte des données à réaliser.

A l'intérieur du cadre qui précède, il existe généralement une disposition qui fait obligation à toute structure désirant conduire une opération de collecte de données d'obtenir au préalable un visa statistique auprès de l'Organe central du SSN ou de celui chargé de la coordination dudit système. On note cependant que 7 % des pays concernés ici n'exigent pas ce visa statistique préalable. Les motivations du choix de cette dernière situation n'ont pas fait l'objet de recherche dans la présente réflexion.

Il convient de noter que les raisons primordiales à la base de l'instauration du visa statistique sont le souci de veiller à une bonne qualité des statistiques officielles et à la protection des données à caractère personnel. Le moyen utilisé est de s'assurer en amont que le service qui initie une opération d'enquête statistique prévoit d'utiliser une démarche méthodologique idoine et qu'il a aussi prévu d'utiliser les équipements et programmes informatiques appropriés pour le traitement des données qui seront issues de la collecte. Dans le même temps, les précautions nécessaires sont prises pour une utilisation des données collectées exclusivement à des fins statistiques. L'intérêt porté sur la dimension « qualité des statistiques officielles » au moment de l'instauration du visa statistique se confirme par ce résultat d'enquête : alors que tous les services statistiques publics (100 %) en sont assujettis, un peu moins du tiers (30 %) des pays exigent l'obtention de ce visa aux organismes privés qui désirent mener des enquêtes statistiques.

Concernant la mise en œuvre des enquêtes obligatoires, il semble, à la lecture de quelques textes de loi, que le dispositif de prise en charge des contentieux n'est pas souvent opérationnel. En effet, on observe que les organes annoncés dans les textes pour traiter les cas de refus de répondre aux enquêtes obligatoires ne sont pas toujours fonctionnels.

D'un autre côté, les actions de poursuite des personnes refusant de se soumettre à une enquête obligatoire étant tellement inhabituelles qu'on en finit par oublier les étapes et modalités d'instruction de tels cas.

S'agissant des enquêtes statistiques volontaires, les textes en vigueur n'abordent que dans très peu de pays les modalités de leur réalisation. Seulement 13 % des pays ont des lois statistiques qui traitent explicitement de la possibilité de mener ce type d'opérations de collecte. Cela implique que dans les 87 % des pays où l'arsenal juridique n'est pas à jour, toutes les enquêtes statistiques volontaires qui s'y déroulent le sont de façon illégale.

Caractéristiques des enquêtes réalisées

Sur le plan pratique, on observe qu'au niveau des INS, 1/3 seulement d'entre eux ont eu une expérience de conduite d'une enquête volontaire. Ce taux est revalorisé pour se situer à 40 % lorsqu'on inclut les autres services statistiques des pays (sectoriels et privés).

L'examen en profondeur de cette situation met en évidence deux réalités :

La pratique d'une activité en dehors de toute réglementation

Près de 27 % des INS et 33 % des autres services statistiques ont réalisé au moins une enquête volontaire alors que le cadre juridique de leurs pays respectifs ne traite pas de cette question. Sans présager de l'objet des enquêtes menées dans ces cas, c'est-à-dire, est-ce que les données qui en ont été issues ont eu vocation à produire des statistiques dites officielles ou non ? Il convient, pour éviter tout conflit inutile, de régulariser sur le plan juridique le manquement relevé.

Un cadre juridique en avance sur la pratique

A contrario, on note qu'un pays (le Bénin) a, depuis l'adoption de sa loi statistique en 2000, prévu l'éventualité de l'organisation des enquêtes

¹ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo-Verde, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao-Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.

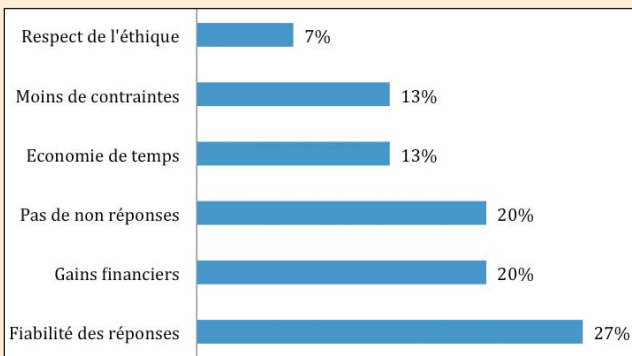
volontaires. C'est une vision prospective qui mérite d'être relevée d'autant plus que ce pays ne mentionne pas le déroulement d'une enquête de ce type depuis lors.

Motivations et freins au recours à l'enquête volontaire

Eu égard à ce qui précède, il apparaît que la pratique de l'enquête volontaire est faiblement répandue dans les États membres d'AFRISTAT. De plus, c'est uniquement au Sénégal où cette catégorie d'enquête se mène en toute légalité. Dans les autres cas, elle a été réalisée avec un cadre juridique qui ne parle pas d'elle.

Suite à l'enquête réalisée dans les INS des États membres pour comprendre ce qui pourrait les motiver à recourir à une enquête volontaire, on relève les tendances suivantes :

Graphique 1 : Principaux avantages attribués à une enquête volontaire



Sources : enquête AFRISTAT (2017)

Les INS qui se sont prononcés sur les avantages supposés de la réalisation des enquêtes volontaires ont mis en avant les principaux arguments suivants :

- la libre adhésion des enquêtés à participer à l'opération de collecte est une source d'amélioration de la fiabilité des réponses ;
- les économies financières à engranger ;
- la minimisation des non-réponses ;
- la réduction du temps de mise en œuvre ;
- l'amoinissement des contraintes organisationnelles ; etc.

Le paragraphe précédent laisse entrevoir qu'au regard de certains avantages attribués aux enquêtes volontaires, les impératifs de qualité des données produites ne sont suffisamment pris en compte.

Pour notre part, il semble que le contexte dans lequel évolue la quasi-totalité des États membres d'AFRISTAT n'a pas suffisamment pesé sur les résultats de cette enquête d'opinion. En effet, en observant la pratique, on peut dire que les enquêtes obligatoires ne le sont souvent que de nom. Notre appréhension se justifie par deux constats :

- les textes juridiques peuvent exiger des services publics d'obtenir un visa avant de mener une opération de collecte de données, mais il arrive que cela ne soit pas respecté par ignorance ou par manque de volonté ;
- il est rare de trouver un cas où un enquêté qui refuse de répondre est condamné à payer l'amende prévue dans cette situation. Deux raisons explicatives peuvent être évoquées : (i) le caractère peu réaliste² de la procédure et (ii) la volonté de conciliation qui anime les services statistiques qui veulent ne pas obtenir une information sous la contrainte. Depuis longtemps, les pays de la zone accor-

dent une attention particulière au volet communication à l'intérieur duquel se mène une campagne de sensibilisation. Celle-ci vise à faire adhérer un maximum d'enquêtés au projet de collecte et minimiser ainsi le nombre de refus de répondre. Après un premier passage pour la collecte des données, il est organisé un second passage dit de relance pour rattraper les absents et les réfractaires à l'étape précédente. Même pour les enquêtes volontaires, une phase de relance existe.

Défis majeurs

Mise à jour et vulgarisation du cadre juridique encadrant la réalisation des enquêtes statistiques

Les lois statistiques, les décrets d'application et autres arrêtés relatifs à l'activité statistique ne présentent pas toujours de façon explicite les distinctions entre enquêtes statistiques obligatoires et volontaires. Pour se prémunir des situations de vide juridique qui peuvent se présenter, il est recommandé que les pays qui sont dans cette situation prévoient de corriger ce manquement lors de la prochaine révision de leur cadre juridique. Cette mise à jour devrait s'intéresser aussi à rendre fonctionnels les organes créés pour veiller à l'application des dispositions prévues dans le nouveau cadre juridique. Par la suite, une vulgarisation de ces instruments devrait être effectuée en direction des différents acteurs du SSN afin d'améliorer les processus de production et la qualité des statistiques.

Effectivité et fonctionnement régulier de la coordination statistique

Une gestion efficiente, à l'échelle nationale, des enquêtes statistiques à réaliser ne peut se faire sans que les acteurs du SSN ne se concertent. Dans la majorité des SSN ce sont les Conseils nationaux de la statistique (CNS) qui ont le mandat d'assurer cette coordination. Le besoin de prendre des décisions idoines étant permanent, il en découle que l'activité de production statistique doit être continue. Cet impératif de régularité induit qu'il ne devrait pas se passer une année sans que le CNS ne se réunisse. Cet organe essentiel des dispositifs des SSN doit être redynamisé là où ses activités seraient en léthargie.

Adhésion à la démarche qualité pour le système statistique national

L'avènement des Objectifs de développement durable (ODD) a montré deux choses : (i) les besoins en données statistiques pour renseigner les indicateurs³ de suivi des ODD sont beaucoup plus importants que ceux du temps des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et (ii) les sources d'informations sont là aussi plus variées car avec l'élargissement des thématiques abordées, les fournisseurs potentiels de données de base sont à priori plus diversifiés.

Cette situation met en évidence l'obligation qu'ont les SSN à produire plus de statistiques et à s'assurer également qu'elles sont de bonne qualité. Par rapport à cette dernière dimension, il est important que les pays se dotent de moyens pour que leurs appareils statistiques produisent les informations chiffrées qui sont conformes aux

normes internationales. Le moyen qui nous paraît le plus sûr pour qu'un pays approche cet idéal est que celui-ci se dote d'un Cadre national d'assurance qualité (CNAQ) et le mette en application. Ce dispositif est un puissant facteur d'amélioration de la qualité des statistiques produites et de crédibilisation des producteurs de données. Il peut intégrer toutes les dimensions de la qualité souhaitées par tous avec au minimum les six grandes dimensions conventionnellement retenues et acceptées par les agences statistiques nationales, régionales et internationales, à savoir : (i) la pertinence, (ii) l'exactitude, (iii) l'accessibilité, (iv) l'actualité, (v) l'intelligibilité et (vi) la cohérence.

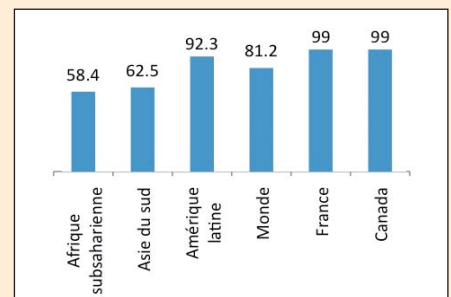
A ce jour, seuls deux États membres⁴ d'AFRISTAT se sont formellement investis dans cette démarche avec l'accompagnement de l'Observatoire. Dans l'immédiat, il est préconisé aux pays qui ne sont pas encore engagés dans un exercice d'élaboration d'un CNAQ de se lancer dans une dynamique de vulgarisation du modèle générique du processus de production statistique (GSBPM⁵). Le GSBPM est le processus que les Nations Unies recommandent aux pays pour qu'ils garantissent la qualité de leurs produits statistiques, car il prend en compte :

- l'assurance qualité qui désigne l'ensemble des activités systématiques nécessaires pour veiller à ce qu'un produit ou service soit apte à l'utilisation prévue ;
- le contrôle qualité qui consiste en la vérification de la conformité d'un produit à sa définition ou à ses spécifications.

Amélioration de l'alphabétisation et de l'accès à internet

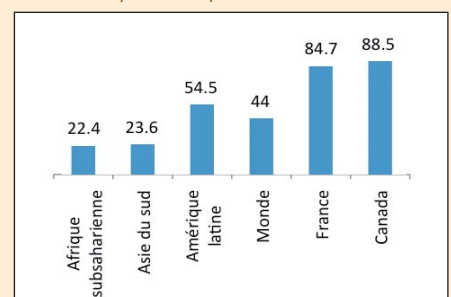
Eu égard aux derniers développements sur l'enquête volontaire, il nous semble que dans la perspective d'une vulgarisation plus grande de cette catégorie d'enquêtes en Afrique subsaharienne, leur efficacité serait renforcée si les deux facteurs structurels suivants étaient améliorés : il s'agit du taux d'alphabétisation de la population et du taux d'utilisation d'internet.

Graphique 2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (en %) par zones



Source : Rapport de développement humain 2015

Graphique 3 : Nombre d'utilisateurs d'internet (pour 100 personnes) en 2015



Source : Groupe de la Banque mondiale

² La procédure est généralement longue et susceptible d'arriver à son terme bien au-delà de la durée de réalisation de l'enquête sur le terrain. En général, on considère que le temps à perdre dans les formalités administratives et le risque élevé de recevoir au final de l'enquête poursuivi des réponses volontairement erronées n'encouragent pas à s'investir dans la voie de la répression.

³ Entre les 8 OMD adoptés en 2000 et les 17 ODD validés en 2015, le nombre d'indicateurs de suivi des progrès est passé de 60 à 244.

⁴ Burundi et Cameroun

⁵ Generic Statistical Business Process Model

Tableau 1: Niveaux 1 et 2 du Modèle générique du processus de production statistique

GESTION DE LA QUALITÉ/GESTION DES MÉTADONNÉES							
1. Définition des besoins	2. Conception	3. Élaboration	4. Collecte	5. Traitement	6. Analyse	7. Diffusion	8. Évaluation
1.1 Identification des besoins	2.1 Conception des produits	3.1 Élaboration de l'instrument de collecte	4.1 Création d'un cadre et sélection de l'échantillon	5.1 Intégration des données	6.1 Élaboration du projet de produits	7.1 Actualisation des systèmes de production	8.1 Recueil des produits d'évaluation
1.2 Consultation et validation des besoins	2.2 Conception des descriptions des variables	3.2 Construction ou amélioration des composantes du processus	4.2 Organisation de la collecte	5.2 Classification et codage	6.2 Validation des produits	7.2 Élaboration des produits de diffusion	8.2 Conduite de l'évaluation
1.3 Établissement des objectifs en matière de produits	2.3 Conception de la collecte	3.3 Construction ou amélioration des composantes de diffusion	4.3 Réalisation de la collecte	5.3 Examen et validation	6.3 Interprétation et explication des produits	7.3 Gestion de la publication des produits de diffusion	8.3 Adoption d'un plan d'action
1.4 Identification des concepts	2.4 Conception du cadre et de l'échantillon	3.4 Configuration du déroulement des opérations	4.4 Finalisation de la collecte	5.4 Édition et imputation des données	6.4 Mise en place du contrôle de la divulgation	7.4 Promotion des produits de diffusion	
1.5 Vérification de la disponibilité des données	2.5 Conception du traitement et de l'analyse	3.5 Mise à l'essai des systèmes de production		5.5 Calcul de nouvelles variables et unités	6.5 Finalisation des produits	7.5 Gestion de l'assistance aux utilisateurs	
1.6 Préparation de l'étude de cas	2.6 Conception des systèmes de production et du déroulement des travaux	3.6 Mise à l'essai du processus de production statistique		5.6 Calcul des coefficients de pondération			
		3.7 Finalisation du système de production		5.7 Calcul des agrégats			
				5.8 Finalisation des fichiers de données			

Ainsi, avec une population d'un niveau d'alphabétisation élevé et la valorisation des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, on peut tirer le meilleur parti de l'option de collecte qui consacre l'autoadministration du questionnaire.

Malheureusement, l'Afrique subsaharienne (cf. graphique 3) accuse d'importants retards sur le plan de l'accès de ses populations à l'internet. Dans de telles conditions, le continent ne peut efficacement profiter des facilités qu'offre internet pour engranger le maximum de gains (financiers et de temps).

Perspectives: optimisation des voies alternatives de production des statistiques

Dans la zone AFRISTAT, une attention particulière est accordée à la recherche de voies alternatives pour disposer de statistiques de bonne qualité et à moindres coûts. Trois pistes sont particulièrement actives et elles se trouvent à des niveaux différents de concrétisation.

Ce sont:

L'exploitation optimale des sources administratives: elle est l'option la plus aboutie puisqu'elle est déjà utilisée dans certains pays et bénéficie généralement d'un environnement international favorable (exemple de l'initiative des Nations unies sur les statistiques d'état civil). Dans la plupart des pays africains, les annuaires statistiques sont produits et les sources administratives fournissent l'essentiel des informations. Néanmoins, on note que dans bien des cas, certaines expériences basées sur cette approche n'ont pas eu beaucoup de succès en raison de l'insuffisance de l'infrastructure statistique de base et de problèmes organisationnels.

Les big data: l'idée de leur utilisation ne laisse personne indifférent tant elle laisse deviner les énormes économies qui peuvent en découler pour avoir des informations chiffrées. En même temps, pour certains c'est une option qui ne prendra pas corps avant bien longtemps. Pour cause, les grandes incertitudes qui subsistent au niveau

de l'encadrement juridique qui sera réservé à cette question, notamment sur le statut à accorder aux données qui en seront issues. En dépit de ces questionnements, deux pays membres⁶ d'AFRISTAT ont amorcé des expériences d'exploitation des big-data. Dans les deux cas, les données de téléphonie mobile en constituent la base pour la recherche.

La diminution de la durée de collecte des données lors des enquêtes: elle renvoie à la généralisation de l'utilisation des outils de technologie mobile pour la collecte des données d'une part et aux travaux de recherche conduits par différents intervenants dans le domaine statistique pour obtenir des résultats d'enquêtes comparables avec des tailles d'échantillon plus faibles et des durées d'observation moins longues. C'est notamment le cas des travaux conduits actuellement par la Banque mondiale pour estimer un certain nombre d'agrégats socio-économiques avec des enquêtes consommation plus légères.

Bibliographie:

- Communication au 61^e Congrès Mondial de statistique (ISI) 2017 au spécial topic session n° 073 sur le thème: *Place and prospects of voluntary surveys in sub-saharan Africa* par Paul-Henri Nguema Meyé, Marrakech, juillet 2017.
- Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 de la France sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.
- Décret n° 2013-34 du 10 janvier 2013 de la France modifiant le Décret n° 2009-250 du

3 mars 2009 relatif à l'Autorité de la statistique publique.

- Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 de la France relatif au Conseil national de l'information statistique et au Comité du secret statistique.
- Institut de la Statistique du Québec (2010). Gestion de la qualité, document de principes sur la qualité dans les enquêtes, Québec, Gouvernement du Québec, 65 p.
- Commission économique pour l'Europe (CEE) (2014). Modèle générique du processus de

production statistique établi lors de la 62^e plénière de la CEE, réf.: ECE/CES/2014/1, 30 p.

- Liste officielle des indicateurs associés aux OMD (2008), https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Annexe_%20Fr%20MDG2011.pdf.
- Ebauche de rapport pour la 41^e session de la Commission Statistique des Nations Unies de 2010, Cadre national d'assurance de la qualité, https://unstats.un.org/unsd/dnss/qaf/Annex1_fr.pdf

⁶ Côte d'Ivoire et Sénégal.

Nouvelles d'AFRISTAT

Visites

■ Visite de courtoisie du Directeur général

à Madame le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale du Congo

En marge des réunions statutaires tenues à Brazzaville du 7 au 12 avril 2018, le Directeur général d'AFRISTAT M. Cosme Vodounou accompagné de l'expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, M. Dodji Silété-Adogli, a rendu une visite de courtoisie à Madame

Ebouka Babackas Ingrid Olga Ghislaine, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale du Congo. La question relative à la contribution du Congo au troisième Fonds AFRISTAT était placée au centre des entretiens.

Mme le Ministre a remercié la délégation

d'AFRISTAT pour cette visite et s'est engagée à prendre les dispositions nécessaires pour que son pays puisse libérer, dans les meilleurs délais, sa contribution. M. Gabriel Batsanga, Directeur général de l'Institut national de la statistique du Congo a pris part à cette audience.



■ Nomination d'un nouveau Directeur général à l'INSEED du Tchad

M. Nour Goukouni Nour a été nommé Directeur général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) par décret pris en Conseil des Ministres, le 31 mars 2018.

M. Goukouni Nour est économiste de formation ayant eu une longue expérience dans l'adminis-

tration tchadienne, et notamment au Ministère de l'Économie et de la Planification du développement où il occupait le poste de Secrétaire général jusqu'à sa récente nomination à la tête de l'INSEED. AFRISTAT lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Activités de la Direction générale

Réunions statutaires d'avril 2018

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 28^e session ordinaire le 12 avril 2018 à Brazzaville sous la présidence de M. Félix Moloua, Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération du Centrafrique.

Le Conseil a examiné la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Il a insisté sur l'urgence qui prévaut afin que les États membres en retard prennent les dispositions requises et diligentes pour s'acquitter du reliquat de leurs contributions et dotent AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer sa mission de renforcement des capacités statistiques des États membres dans de bonnes conditions.

Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le

Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution dudit Fonds. Il a félicité les États qui ont entièrement libéré leur contribution sur le Fonds AFRISTAT 2016-2025 et a demandé aux États membres de tout mettre en œuvre pour honorer leur engagement afin de permettre à l'Observatoire d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. A cet effet, il s'est réjoui des réactions positives des organisations sous régionales (Banques centrales, Communautés économiques régionales, etc.) pour contribuer au Fonds AFRISTAT et a instruit la Direction générale de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des autorités compétentes des États membres pour la mobilisation des ressources.

Le Conseil des Ministres a adopté le programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2017-2021 et a instruit la Direction générale de le mettre en œuvre.

En plus des États membres présents, ont également pris part aux travaux, les représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Cette 28^e session a été précédée par la 37^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT les 7 et 8 avril 2018 toujours à Brazzaville sous la présidence de M. Nicolas Ndayishimiye, Directeur général de l'Institut de Statistiques et des Études Économiques du Burundi (ISTEEBU).



Les participants à la 37^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT les 7 et 8 avril 2018 à Brazzaville

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, les activités relatives au volet enquête se sont poursuivies avec la centralisation des bases de données de certains pays ainsi que les missions d'assistance technique en comptabilité nationale et en statistiques d'entreprises.

Volet Statistiques d'entreprises

L'expert en charge des statistiques d'entreprises d'AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana a effectué du 4 au 15 juin 2018 une mission d'appui technique à Abidjan auprès de l'Institut national de la statistique (INS) pour la poursuite des travaux de mise en place de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans l'industrie, la construction et le commerce. Cet appui a permis de traiter les données issues des différentes collectes, de mettre en place des échantillons provisoires des activités témoins de la construction et du commerce, de calculer les pondérations provisoires de 2015 à tous les niveaux de la NAEMA rev1, d'élaborer les maquettes de calcul de l'ICA dans l'industrie, la construction et le commerce et de calculer les ICA provisoires des douze mois et des quatre trimestres de 2015 et de 2016.

L'intéressé a poursuivi du 18 au 22 juin 2018 avec une mission d'appui technique toujours à Abidjan pour le suivi des travaux de mise en place de l'indice de prix de production de l'industrie (IPPI) et de refonte de l'indice de la production industrielle (IPI). Cet appui a permis de mettre en place le dispositif des années de référence 2016 et 2017 par la constitution des échantillons des entre-

prises, des gammes de produits homogènes de 2016 et 2017. Il a aussi accompagné le calcul des pondérations de 2016 et 2017 et l'élaboration des maquettes de calcul des IPPI et IPI rénovés des années de référence 2016 et 2017. Les IPPI et les IPI rénovés des années de référence 2016 et 2017 seront calculés une fois les données manquantes seraient disponibles ainsi que les valeurs ajoutées aux prix de base par branches d'activités issues des services de la comptabilité nationale.

Volet Comptabilité nationale

M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné du 9 au 20 avril 2018 à Ouagadougou pour un appui sur les comptes nationaux. Les travaux de la mission ont permis (i) d'examiner les nomenclatures dédiées à l'élaboration des comptes nationaux à l'aide du module ERETES et (ii) de traiter quelques sources de données.

M. Sory a également effectué, du 23 avril au 4 mai 2018, une mission à Abidjan, qui a permis (i) d'analyser le cadre institutionnel et organisationnel de la Direction de la comptabilité nationale; (ii) de décrire les moyens de travail de la Sous-direction des comptes annuels, et (iv) de former les cadres comptables nationaux aux nouveautés

du SCN 2008.

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a animé un atelier de finalisation et de validation de la matrice de comptabilité sociale (MCS) 2013 désagrégée de la Côte d'Ivoire ainsi que du document méthodologique pays décrivant l'ensemble des travaux effectués. Cet atelier a eu lieu à Abidjan du 28 mai au 1^{er} juin 2018. Il a permis de consolider par des travaux pratiques, la formation des participants à l'élaboration de la MCS.

Compte tenu de l'état d'avancement des travaux avant mission, l'activité de désagrégation qui est très avancée se poursuivra avec la finalisation du document méthodologique. Toutes ces actions feront l'objet d'une validation ultérieure en collaboration avec AFRISTAT.

Volet Enquête

Dans le courant du deuxième trimestre, les activités du volet Enquête se sont poursuivies avec l'organisation d'une série d'ateliers nationaux de pré-apurement des données et de l'atelier régional de traitement et d'apurement des données sur l'Emploi et sur le secteur informel. Ce dernier atelier s'est tenu à Bamako, du 11 au 22 juin 2018, dans les locaux d'AFRISTAT.

Projet d'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des ménages de la CEMAC

La période sous revue a été marquée par la tenue de la première réunion du Comité de pilotage du projet à Brazzaville (République du Congo) et la réalisation d'une mission circulaire en République Démocratique du Congo et à Sao-Tomé et Principe.

La première réunion du Comité de pilotage du projet IHPC-CEMAC élargie au Comité sous régional de la Statistique s'est tenue les 4 et 5 avril 2018 à Brazzaville. La réunion a regroupé les Directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique (INS) des États membres, et les experts de la Commission de la CEMAC, de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), de l'Institut Sous régional (ISSEA de statistique et d'économie appliquée), de la Banque mondiale et d'AFRISTAT. Les membres du Comité de pilotage ont marqué

leur satisfaction quant aux premiers résultats atteints par les États et par AFRISTAT en dépit des difficultés d'ordre procédural rencontrées.

Ils ont par ailleurs recommandé à AFRISTAT de préparer un argumentaire approprié à soumettre au bailleur de fonds pour justifier la nécessité de proroger la date de fin de mise en œuvre du projet. L'expert régional en charge de la coordination technique du projet IHPC-CEMAC, a effectué une mission circulaire à Sao Tomé et Principe et en République Démocratique du Congo, du 12 au 27

mai. Cette mission a permis d'échanger avec les responsables respectifs des INS de ces deux pays sur le champ géographique de l'IHPC et d'identifier les centres de coordination de la collecte des données par région conformément à la définition des sites dans l'application informatique Phoenix-UEMOA. Il s'est également agi de répondre aux questions sur l'exécution du budget dans le contexte particulier de chacun des États visités. Ce type de mission a déjà été réalisé dans les six États membres de la CEMAC.

Programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS) BAD IV.2

Le deuxième trimestre 2018 a permis de réaliser trois ateliers régionaux programmés dans le cadre du PRCS BAD IV.2. Les activités d'assistance technique se sont poursuivies dans les domaines des statistiques d'entreprises et de la SNDS.

Au cours du mois d'avril 2018, la ville de Lomé a accueilli deux ateliers dans le cadre du PRCS BAD IV.2. Il s'agit de :

- l'atelier sur les statistiques de l'emploi organisé du 16 au 20 avril 2018;
- l'atelier de renforcement des capacités en suivi et évaluation des SNDS tenu du 18 au 27 avril 2018.

Du 7 au 11 mai 2017 à Douala (Cameroun), l'atelier régional d'évaluation de la mise en œuvre des activités des statistiques d'entreprises a permis de (i) faire un bilan de la situation des États membres dans la production et la publication des indicateurs conjoncturels d'activité conformément aux nouvelles recommandations internationales et des

travaux de mise en place et de gestion d'un répertoire d'entreprises à des fins statistiques, (ii) partager les expériences en matière de statistiques d'entreprises et d'organisation des recensements généraux des entreprises (RGE) et enfin (iii) dresser avec les États membres les actions spécifiques à mener pour améliorer la production des indicateurs conjoncturels d'activité.

L'expert en charge des statistiques d'entreprises d'AFRISTAT, M. Roland Frédéric Ngampana a effectué du 14 au 18 mai 2018 une mission d'appui technique à Libreville (Gabon) auprès de la Direction Générale de la statistique (DGS) pour la relance des travaux de mise en place et de rénovation des indicateurs conjoncturels d'activité. Cet

appui a permis de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des activités du chronogramme élaboré en 2015, d'améliorer la qualité de l'indice de la production industrielle (IPI) actuel en attendant sa refonte globale et de proposer les actions à mener pour la relance des travaux de mise en place et de rénovation des indicateurs conjoncturels d'activités. Ces indicateurs se rapportent à l'indice de la production industrielle (IPI), l'indice de prix de production de l'industrie (IPPI), l'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans l'industrie, la construction, le commerce et les services, l'indice de prix de production des services (IPPS), l'indice du coût de la construction (ICC) et les indices de prix réels des exportations et des importations (IPEI).

Programme de comparaison internationale pour l'Afrique 2017 (PCI-Afrique 2017)

Le programme de comparaison internationale PCI-2017 est entré dans sa phase d'exécution effective dans la quasi-totalité des pays du groupe des pays sous la supervision d'AFRISTAT.

Plusieurs activités ont été réalisées durant le trimestre écoulé pour appuyer la mise en œuvre du PCI-Afrique dans les pays.

Il s'agit des ateliers de formation et les missions d'appui technique dans les pays.

Au titre des ateliers régionaux de renforcement de capacités statistiques, AFRISTAT a co-organisé avec la Banque africaine de développement (BAD) :

- un atelier de haut niveau du Groupe régional des Experts du PCI-Afrique du 4 au 6 avril 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;

- un atelier de mise à niveau sur les outils du PCI du 11 au 13 avril 2018 à Lomé (Togo) ;

Le premier atelier a réuni plusieurs experts de renommée internationale sur les questions essentielles de la comparaison internationale en Afrique cycle 2017 pour un partage d'expériences et des choix à opérer au regard de la spécificité africaine. Le deuxième atelier a permis de renforcer les capacités des cadres en matière de conduite des enquêtes sur les prix des biens et services de consommation des ménages (enquête principale) et des enquêtes spécifiques en comptabilité nationale (rémunération des salariés du public, éducation privée, logements).

En ce qui concerne les missions d'appui technique, M. Symphorien Ntang Tabo, expert en comptabi-

lité nationale, a animé une formation sur les matériels de collecte des données des enquêtes spécifiques et sur le remplissage du MORES en faveur des comptables nationaux de l'INEGE à Malabo (Guinée Équatoriale), du 30 avril au 11 mai 2018. Une partie du programme de travail a été aussi consacrée à la mise à niveau sur l'outil de compilation des comptes nationaux à l'aide du module ERETES. Au niveau de la composante prix, des missions ont été organisées pour le cadrage et la supervision des activités au Cabo Verde du 30 avril au 4 mai 2018 et en Guinée-Bissau du 28 mai au 1^{er} juin 2018. On note ainsi une nette amélioration du statut de soumission des données du PCI-Afrique 2017 par les États participants à ce programme dans la zone AFRISTAT.

Projet de formation en Mauritanie

La mise en œuvre du plan de formation en Mauritanie est arrivée à son terme au cours du deuxième trimestre 2018. L'étude sur la faisabilité d'un centre de formation statistique a été finalisée et les huit ateliers restants ont été réalisés.

L'étude sur la faisabilité d'un centre de formation statistique en Mauritanie a été soumise à l'appréciation des autorités depuis quelques semaines. C'est au cours du dernier trimestre que les échanges ont permis de proposer une version finale de ce travail de réflexion.

Les ateliers qui restaient avant la fin du projet ont été tous organisés à Nouakchott. Il s'agissait des ateliers sur :

- les statistiques de l'éducation, animé du 3 au 6 avril 2018 par M. Ahmed El Haddad, expert associé ;

- l'utilisation des normes et nomenclatures d'activités et produits, assuré du 3 au 6 avril par Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale à AFRISTAT ;

- (i) les notions d'échantillonnage et d'enquête pour les dirigeants, (ii) les techniques d'échantillonnage et leur application et (iii) la mesure des erreurs dans les enquêtes, animés par M. Audrier Bakari Sanou, expert en statistiques agricoles, placé auprès d'AFRISTAT, respectivement du 2 au 4 mai, du 14 au 17 mai et du 21 au 24 mai 2018 ;

- (i) les concepts et mesures de l'inégalité et de la pauvreté et (ii) les techniques d'analyse des données, assurés par M. Sansan Honkounne Kambou, expert associé, respectivement du 7 au 10 mai et du 14 au 17 mai 2018 ;
- l'ingénierie de la formation/ formation des formateurs, animé du 28 au 31 mai 2018 par M. Dodji V. Silete-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT ;
- les procédures de clôture du projet ont été lancées.

Projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

La période sous revue a été marquée par des activités de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des pays pour leur permettre de produire des statistiques plus précises, fiables et opportunes en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire.

Composante bilans alimentaires

Du 2 au 5 mai 2018 M. Amsata Niang, expert en statistiques agricoles (Stratégie Mondiale-AFRISTAT) a animé l'atelier national de formation sur la nouvelle méthodologie d'élaboration des bilans alimentaires (BA) à Bamako, Mali. Cet atelier s'est tenu au siège d'AFRISTAT et a enregistré 24 participants provenant de l'Institut national de la statistique (INSTAT), de la Cellule de planification et de statistique du Secteur Développement rural (CPS/SDR), et de douze autres structures nationales.

A l'issue de cet atelier, les participants ont eu à élaborer le bilan alimentaire provisoire de 2015 avec l'outil développé à cet effet. La disponibilité énergétique élémentaire provisoire (DEA) s'élève à 2991 kilocalories par personnes par jour. Une feuille de route a été arrêtée pour la finalisation du BA de 2015.

Du 12 au 16 novembre 2018, M. Madior Fall, expert en statistiques agricoles et environnements et M. Amsata Niang, expert en statistiques agricoles (Stratégie Mondiale-AFRISTAT) ont effectué une mission d'appui technique à Cotonou pour l'élaboration du bilan alimentaire du Bénin pour l'année 2015.

A l'issue de la mission, les données du Compte Disponibilité et Utilisation du bilan alimentaire de

2015 ont été analysées et partiellement validées et le bilan alimentaire provisoire de 2015 a été élaboré. La Disponibilité énergétique alimentaire estimée s'élève à 2533 kilocalories par personne et par jour. Des corrections supplémentaires doivent être apportées au BA provisoire par le Groupe technique de travail, avec l'appui d'AFRISTAT, afin de parvenir à un bilan alimentaire final.

Composante bases de sondages principales

MM Naman Keïta, Madior Fall et Audrier Bakari Sanou, respectivement Statisticien senior (consultant AFRISTAT), expert en statistiques agricoles et environnementales (AFRISTAT) et expert en statistiques agricoles de la Stratégie mondiale (FAO) auprès d'AFRISTAT ont effectué une mission d'appui technique à Antananarivo (Madagascar) du 23 au 27 avril 2018.

La mission a permis d'établir un tableau détaillé des enquêtes prioritaires harmonisées, un échantillon de Zones de dénombrement pour l'enquête pilote et le questionnaire de l'enquête pilote.

MM. Naman Keïta et Audrier Bakari Sanou, ont animé un atelier technique à Bamako du 7 au 11 mai 2018 au bénéfice des structures nationales maliennes productrices de statistiques agricoles et environnementales.

L'objectif de la mission était d'appuyer le pays dans la mise en place d'un programme d'enquêtes intégrées pour le secteur rural avec comme support une base de sondage principale. La mission a permis d'atteindre les résultats suivants :

- un tableau détaillé des enquêtes prioritaires harmonisées a été produit ;
- un échantillon de sections d'énumération pour l'enquête pilote est tiré ;
- un draft du questionnaire de l'enquête pilote est disponible.

Du 16 au 21 avril 2018, MM. Ankouvi Mawoudji Nayo, Statisticien de la Stratégie Mondiale (FAO), et Audrier Bakari Sanou ont effectué une mission d'appui technique à Abidjan (Côte d'Ivoire).

La mission avait pour objectif de préparer l'organisation de l'opération de terrain qui permettra de tester l'opportunité de la mise en place d'une base de sondage aéroilaire pour la production des statistiques agricoles en Côte d'Ivoire.

En concertation avec les cadres du Ministère en charge de l'agriculture et les différentes parties prenantes, la mission a discuté des préalables à la collecte de données, participé à la formation des enquêteurs dans les localités choisies pour le test pilote et défini un plan de suivi des opérations de collecte.

Projet CEA-ENSEA

L'Observatoire a participé aux activités du projet CEA-ENSEA en contribuant à l'atelier de rénovation pédagogique et en participant au troisième Comité de Pilotage du projet.

M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur général adjoint d'AFRISTAT, a représenté l'Observatoire à l'atelier de rénovation pédagogique qui s'est déroulé à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 30 et 31 mai 2018. Il a ainsi contribué à la réflexion sur les offres et le format des formations dans les ESA et l'école doctorale. Les participants à l'atelier qui se composaient aussi bien de producteurs que d'utilisateurs des statistiques ont donné des orientations précises aux consultants recrutés pour faire

des propositions de refonte pédagogique dans les écoles de statistique africaines.

Les 28 et 29 juin 2018 à Paris (France), M. Nguema Meyé a également représenté AFRISTAT à la 3^e session du Comité de pilotage du projet CEA-ENSEA. Les travaux qui se sont déroulés sous la Présidence de M. Pali Lehohla, ancien Statisticien en Chef de l'INS de l'Afrique du Sud, ont abordé les questions suivantes : l'état d'avancement des activités du projet depuis son démar-

rage, l'examen des comptes rendus des dernières sessions du Comité technique et du Conseil scientifique du projet, la présentation du rapport préliminaire de l'étude sur la rénovation pédagogique. À l'issue de leurs travaux, les membres du Comité de pilotage ont adopté une feuille de route et ont recommandé au Coordonnateur du projet de tout mettre en œuvre pour le respect du calendrier de réalisation des actions retenues.

Projet d'appui au suivi des Objectifs de Développement durable en Afrique (SODDA)

Le projet d'appui au suivi des Objectifs de développement durable en Afrique (SODDA) a reçu et examiné l'étude sur le plan de communication et de visibilité d'AFRISTAT. Certaines de ses recommandations connaissent un début de mise en œuvre et le renforcement du cadre de gestion du projet est en discussion. Les recrutements de consultants pour réaliser des activités liées au projet sont lancés et un atelier régional sur la cartographie et la priorisation des ODD est en préparation.

Le rapport de l'étude sur le plan de communication et de visibilité d'AFRISTAT produit par la consultante commise à cet effet a été réceptionné. L'activité de refonte du site web de l'Observatoire recommandée par ledit rapport connaît un début d'exécution avec le lancement du recrutement d'un webmaster et de l'initiation de la chargée de communication d'AFRISTAT à l'animation de comptes sur les réseaux sociaux. De plus, quelques activités d'impression et de dif-

fusion de documents programmées vont participer à la promotion de la visibilité de l'Institution. Par ailleurs, pour clarifier les modalités de calcul de plusieurs indicateurs sur les ODD relatifs à l'agriculture, le projet SODDA recrute six consultants nationaux pour procéder à l'analyse des bilans alimentaires au Bénin, à Madagascar et au Mali. Le contenu du prochain atelier sur la cartographie et la priorisation des ODD à organiser dans le cadre du projet est en cours de discussion.

Enfin, pour accélérer la mise en œuvre du projet SODDA, les parties prenantes ont convenu d'organiser des réunions de suivi périodiques. Elles envisagent de renforcer l'équipe technique du projet avec les recrutements d'un expert et d'un assistant logistique. Compte tenu de l'incidence de ces aménagements sur le budget du projet, l'accord préalable du Comité de Pilotage sera sollicité aussitôt que possible.

Séminaire du 1^{er} semestre 2018 sur la conjoncture et les prévisions à court terme en Afrique de l'Ouest

AFRISTAT, AFRITAC de l'Ouest et la Commission de l'UEMOA ont organisé le séminaire traditionnel de conjoncture économique du premier semestre 2018 et les prévisions à court terme au profit des États membres. Il s'est déroulé du 14 au 18 mai 2018 à Dakar, au Sénégal. Le thème central a porté sur les enjeux et défis du rebasage des

comptes nationaux pour le cadrage macroéconomique. Il a permis de dégager une orientation cohérente de la conjoncture économique régionale au premier semestre 2018 et ses perspectives à court terme.

Les experts d'AFRISTAT, d'AFRITAC de l'Ouest, de la BCEAO et de la Commission de l'UEMOA ont

renforcé la capacité de seize (16) cadres des pays sur les enjeux et défis du rebasage des comptes nationaux pour le cadrage macroéconomique. Les experts ont présenté plusieurs communications et animé des travaux de réflexion dans le contexte actuel de la migration vers le SCN 2008.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

BÉNIN

■ M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a participé à l'examen par les pairs du système statistique du Bénin réalisé par le Rwanda et le Sénégal lors d'une mission à Cotonou, du 18 au 22 juin 2018. L'Insee (France), AFRISTAT et la Commission de l'Union africaine ont facilité le travail de l'équipe d'examineurs et préparé un rapport contenant des recommandations.

COMORES

■ Dans le cadre d'une mission conjointe d'AFRISTAT, de la Banque mondiale et du FMI/AFRITAC du Sud, M. Ibrahim Sory, expert en comptabilité nationale a séjourné à Moroni du 21 mai au 1^{er} juin 2018, pour un appui aux comptes nationaux des Comores.

Les travaux de la mission, réalisés auprès de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), ont permis (i) d'intégrer les recommandations sorties de la précédente mission conjointe Banque mondiale - BAD - AFRISTAT ; (ii) d'évaluer la situation pour la pérennisation des acquis au niveau des comptes nationaux, et (iii) de formuler des recommandations pour la suite du processus, notamment les travaux de migration au SCN 2008.

À l'issue de la mission, une nouvelle évaluation de la série des comptes nationaux 2007 à 2017 a été réalisée, à partir des corrections apportées aux statistiques agricoles et aux loyers imputés.

DJIBOUTI

■ Du 25 mai au 10 juin 2018, M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert principal en organisa-

tion institutionnelle des systèmes statistiques a séjourné à Djibouti pour accompagner la préparation du rapport sur le diagnostic du système statistique national (SSN) de Djibouti.

La mission a permis de procéder à la collecte d'informations auprès des structures publiques de production statistique, de rencontrer les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile afin de préparer le rapport sur le diagnostic du SSN.

Par ailleurs, la mission a fait un plaidoyer en faveur du financement de la statistique à Djibouti et a rencontré le Président de l'Assemblée nationale et le Premier Ministre de Djibouti.

Au cours de son séjour djiboutien, l'expert d'AFRISTAT a animé un séminaire de lancement de la SNDS 2018-2022.

MALI

■ Les experts d'AFRISTAT en charge des statistiques d'entreprises et de statistiques de prix, MM. Roland Frédéric Ngampana et Yankhoba Jacques Badji ont effectué du 23 au 27 avril 2018 une mission d'appui technique à Bamako auprès de l'Institut national de la statistique (INSTAT) pour accompagner les cadres de cette institution dans la mise en place du processus d'élaboration d'un Indice de prix de production dans l'agriculture (IPPA).

Cette mission a permis de former les cadres de l'INSTAT ainsi que les partenaires techniques sur le processus de mise en place d'un IPPA, de faire l'inventaire des produits suivis par ces partenaires dans le cadre de leur travail, d'échanger sur leurs dispositifs de collecte des données de ces produits (type de produits, lieu et fréquence de collecte, type de prix et unité de collecte) et en fonction des connaissances de ces partenaires techniques, de dresser la liste des produits agricoles qui permettra de déterminer un échantillon des produits pour la mise en place de l'IPPA.

MAURITANIE

■ Une autre mission d'appui à l'élaboration des comptes nationaux a été effectuée par M. Sory, du 7 au 11 mai 2018 à Nouakchott. Au cours de cette dernière, les travaux se sont déroulés sous forme d'atelier d'audit et d'analyse de la qualité des comptes nationaux des deux premières années élaborés selon le SCN 2008.

Dans ce cadre, il a été (i) analysé la pertinence et le degré de couverture des sources utilisées lors du processus d'élaboration des comptes (2014 et 2015); (ii) réalisé un audit complet des résultats des comptes nationaux (2014 et 2015) selon le SCN 2008; (iii) effectué un diagnostic des méthodes utilisées pour le calcul des différents agrégats; (iv) proposé une méthodologie pertinente pour la répartition des comptes des années antérieures (2010 à 2013) et (v) fait des recommandations opérationnelles pour améliorer la qualité des comptes nationaux selon le SCN 2008.

NIGER

■ Du 30 avril au 4 mai 2018, M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a effectué une mission d'appui à la consolidation du dispositif de Suivi et évaluation de la SNDS 2017-2021 du Niger. Cette mission a permis de revoir la formulation des indicateurs, produits; et des termes (résultats opérationnels, actions prioritaires, effets...) et d'harmoniser la maquette du cadre logique de la SNDS 2017-2021.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

■ M. Symphorien Ndong Tabo, expert en comptabilité nationale a animé une formation sur l'outil ERETES en faveur des cadres comptables nationaux de l'ICASEES, du 28 mai au 8 juin 2018, à Bangui (RCA).

Outre la formation, la mission a aidé à finaliser le document stratégique de mise en œuvre du SCN 2008 en RCA et de faire le point sur les activités du PCI-Afrique 2017.

Activités internationales

■ Les 4 et 5 avril 2018, M. Nguema Meyé Paul-Henri, Directeur général adjoint, a participé à la réunion du Comité de Pilotage du projet IHPC-CEMAC élargie au Comité sous régional de la statistique. Les principaux points examinés ont concerné: (i) les rapports (nationaux et régional) à mi-parcours de la mise en œuvre du projet, (ii) le calendrier de l'exécution des prochaines étapes, (iii) la situation de la mobilisation du financement complémentaire sollicité pour assurer une exécution optimale du projet. Concernant les actions dévolues spécifiquement au Comité sous régional de la statistique, les termes de référence de l'étude pour l'évaluation du dernier programme statistique sous régional de la CEMAC et l'élaboration d'un nouveau programme ont été validés.

■ MM. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix et Symphorien Ndong Tabo, expert en comptabilité nationale ont représenté AFRISTAT à la réunion de lancement du Groupe des experts régionaux sur le PCI-Afrique à Abidjan, du 4 au 6 avril 2018. Cette réunion a été organisée par la Banque africaine de Développement dans le cadre de la promotion du PCI-Afrique 2017 auprès du milieu universitaire et de la recherche. Il a regroupé une vingtaine de participants composés des chercheurs et de statisticiens des pays et d'organisations internationales.

Les participants ont été informés sur les différents travaux réalisés dans le cadre du PCI en général et sur la participation africaine en particulier. Elle a porté sur les points suivants:

- faire du PCI un cadre permanent;
- définir le programme de recherche pour le REG;
- examiner des prix collectés pour l'exercice intermédiaire de 2015.

■ M. Cosme Vodounou, Directeur général, a représenté l'Observatoire à la 43^e session ordinaire du Conseil d'Administration de l'IFORD tenue les 09 et 10 avril 2018 à Brazzaville (Congo). Lors de ces

assises, le rapport d'activités et le compte de gestion 2017 de l'organisation ont été approuvés. Le Conseil d'Administration a aussi pris des décisions pour résorber les blocages qui subsistaient sur les plans académique et administratif et nuisaient au bon fonctionnement de l'Institution.

■ M. Siriki Zanga Coulibaly, expert principal en analyse de la pauvreté a représenté la Direction générale d'AFRISTAT à la réunion du Groupe de travail du Projet d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECVM). Cette réunion qui s'est tenue du 9 au 11 avril, à Ouagadougou (Burkina Faso), a enregistré non seulement la participation des coordinateurs nationaux du projet dans les huit États membres de l'UEMOA, mais aussi d'AFRISTAT et de la Banque mondiale. La réunion a permis d'échanger et de mieux comprendre les causes des retards enregistrés dans l'évolution des activités du projet depuis sa mise en œuvre il y a deux ans.

■ Dans le cadre du renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT et des enseignants des écoles de statistique africaine (ESA), M. Serge Jean Edji, expert économiste principal, a participé pour le compte d'AFRISTAT, à un atelier de formation sur la désaisonnalisation des séries chronologiques à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 15 au 20 avril 2018. L'atelier qui a été animé par Dominique Ladiray de l'Insee a réuni un enseignant de chacune des trois écoles de statistique africaine, un expert d'AFRISTAT et deux cadres de l'INS de Côte d'Ivoire. Il a permis aux participants de se familiariser aux techniques de correction (variations saisonnières, effet des jours ouvrables, etc.) appliquées aux séries temporelles mensuelles et trimestrielles, à travers des exposés théoriques accompagnés d'exercices pratiques à l'aide des méthodes standards (TRAMO-SEATS et X12-ARIMA).

■ Du 23 au 27 avril 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire), M. Tabo Symphorien Ndong, expert en comptabilité

nationale a représenté AFRISTAT au séminaire sur les comptes nationaux trimestriels (CNT) organisé par AFRITAC de l'Ouest. Le séminaire a permis de renforcer les capacités des participants des États membres à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels en conformité avec le SCN 2008 et le Manuel des CNT 2017.

■ M. Serge Jean Edji, expert économiste principal a participé à un séminaire régional d'échanges sur les défis de la fonction macrobudgétaire dans les pays d'Afrique centrale. Organisé par AFRITAC Centre, ce séminaire s'est tenu du 25 au 27 avril 2018 à Douala au Cameroun. Tous les directeurs généraux de l'économie, de la planification et/ou directeurs de la prévision économique des pays membres d'AFRITAC Centre ont pris part aux travaux.

Ce séminaire a permis: (i) de tirer les leçons des initiatives récentes de renforcement des capacités dans le domaine de l'analyse et des prévisions macroéconomiques et budgétaires dans les pays et institutions; (ii) d'identifier les bonnes pratiques et proposer des pistes de réflexion pour rendre plus performants les outils, les dispositifs institutionnels et l'organisation des analyses et des prévisions macroéconomiques et budgétaires des pays; (iii) de recenser les centres d'intérêt des administrations économiques et financières afin de renforcer les modalités d'interventions du Centre dans le domaine; et (iv) de discuter des objectifs retenus pour le programme d'activité 2019 en relation avec le nouveau système de suivi de l'assistance technique fournie par le FMI.

■ Les 2 et 3 mai 2018 à Ankara (Turquie), M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur général adjoint, a participé à la 7^e session de la Commission Statistique des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OIC-StatCom). Au cours de ces travaux, les participants ont validé les activités réalisées par l'OIC-StatCom et ont recommandé de (i) susciter l'utilisation des NTIC pour améliorer la collecte des données et (ii) former les cadres des États membres

sur les statistiques des migrations et d'asile. Par ailleurs, un groupe de travail a été créé pour réfléchir sur la nouvelle vision stratégique de l'OIC à l'horizon 2030.



Le Directeur général adjoint d'AFRISTAT en compagnie de S.E l'Ambassadeur Musa Kulaklikaya, Directeur général du SESRIC.

■ Du 22 au 25 mai 2018, M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques a représenté la Direction générale à la réunion groupe expert sur l'intégration de SHaSA II dans les SNDS tenue à Addis-Abeba (Éthiopie). Cette réunion a permis de passer en revue les axes d'intégration de la SHaSA II dans les SNDS. Au cours de cette réunion, M. Malam Soulé a présenté les conclusions de l'atelier de renforcement des capacités en suivi et évaluation des

SNDS organisé par AFRISTAT et la BAD du 18 au 27 avril 2018 à Lomé (Togo).

■ L'Assemblée générale ordinaire du CESD-Statisticiens pour le développement s'est tenue le 25 juin 2016 à Paris. M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur général adjoint, y a représenté l'Observatoire. Au cours de cette rencontre, les principaux points de discussions se rapportaient à l'examen des projets de rapports moral et financier pour 2017 et à l'appréciation du rapport d'activités du premier semestre 2018. Le Conseil d'Administration s'est également penché sur la réflexion en cours sur le devenir de l'association après 2019.

■ M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur général adjoint, a participé le 26 juin 2018 à Paris au 9^e Comité de programme CESD-Expertise France. Le bilan des activités du programme triennal AFRISTAT-ESA financées par le Fonds CESD-Statisticiens pour le développement sur la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 a été fait. Il a également été discuté de l'utilisation qui sera faite du reliquat du Fonds au 1^{er} juillet 2018 et des procédures de clôture du Fonds CESD.

■ La 31^e réunion de la Conférence des directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA) s'est déroulée le 27 juin 2018 à Paris (France) et M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur général adjoint, y a représenté AFRISTAT. Au cours de ses assises, les participants ont échangé sur (i) les activités de chacune des écoles au cours de l'année scolaire écoulée, (ii) le palmarès des concours communs 2018, (iii) les projets de collaboration avec notamment l'initiative sur « les amis des ESA » et (iv) l'élargissement du réseau des écoles de formation statistique africaines.

■ Du 26 au 29 juin 2018, M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a représenté la Direction générale à la 21^e session du Comité intergouvernemental des experts (CIE). Le thème central du CIE est : « Intégration régionale en Afrique de

l'Ouest : Nouveaux défis et perspectives ». Au cours de cette rencontre, il a été débattu des récentes évolutions pouvant impacter le développement économique et social des pays d'Afrique de l'Ouest, en vue d'identifier les principaux défis à relever, et de proposer des orientations pour accélérer le développement durable à travers la transformation des économies de la sous-région. Cette session du CIE a été précédée d'une réunion ad hoc du groupe d'experts, organisée également à Cotonou (Bénin), les 25 et 26 juin 2018, sur le thème « Les implications du potentiel élargissement de la CEDEAO et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ». Ces deux réunions ont été organisées par le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AO).

■ Dans le cadre de la mise en œuvre du SCN 2008 dans les États membres de la CEDEAO, M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale a participé à Abuja au Nigeria, du 27 au 29 juin 2018 à un atelier régional organisé par la Commission de la CEDEAO. Le thème de cet atelier portait sur la mise en œuvre de la Plateforme commune de la CEDEAO pour la compilation des statistiques des comptes nationaux basés sur le Système de Comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).

L'expert d'AFRISTAT a fait une présentation sur les recommandations liées aux étapes de mise en œuvre du SCN 2008, l'expérience d'utilisation du module ERETES et le programme d'assistance pour les États membres de l'UEMOA. En outre, les travaux ont permis d'échanger sur (i) l'état d'avancement des comptes nationaux dans les États membres de la CEDEAO, (ii) la mise en œuvre de la nomenclature régionale de la CEDEAO, (iii) la plateforme commune de présentation du PIB comparable de la CEDEAO, (iv) le plan d'action régional pour la mise en œuvre du SCN 2008 dans l'espace CEDEAO (PARSCN 2018-2022), et (v) la note conceptuelle relative au développement d'une application informatique pour l'élaboration des comptes économiques suivant le SCN 2008.

Échange de bonnes pratiques

LES LECTEURS JUGENT LA QUALITÉ DE LEUR LETTRE D'INFORMATION

Pour mesurer le niveau de satisfaction des lecteurs de la Lettre d'Afristat (LLA), un sondage a été organisé par le Comité de rédaction au courant du mois de mars 2018. 35 questionnaires ont été renseignés et retournés à AFRISTAT. Environ, la moitié des répondants sont issus des INS contre un quart (25 %) provenant des institutions partenaires (banques centrales, commissions économiques régionales, Organisations des nations Unies, etc.) et les autres utilisateurs (universités, centres de recherches, ONG, etc.) représentent le tiers de l'échantillon. Nous vous présentons ci-dessous les résultats du dépouillement de ces questionnaires.

■ LLA est globalement bien appréciée par les lecteurs

Figure 1 : Comment trouvez-vous les sujets abordés dans LLA ?*

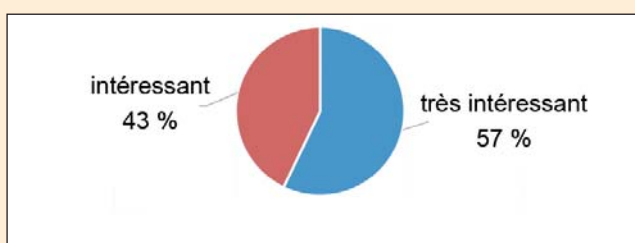
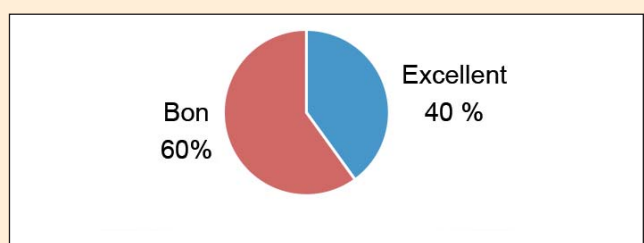


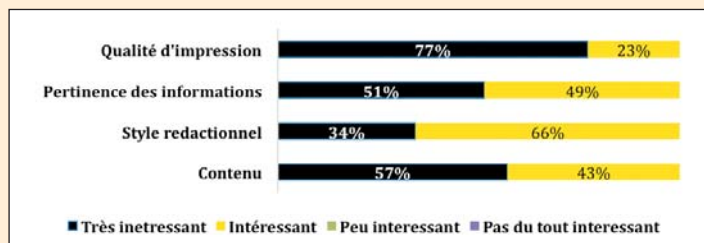
Figure 2 : Quelle est votre appréciation globale sur LLA ?*



Ils lui ont attribué une note moyenne de 84/100. Ce qui traduit bien leur appréciation globale sur LLA qui est soit excellente (40 %), soit bonne (60 %).

■ Toutes les rubriques de LLA sont jugées soit très intéressantes, soit intéressantes

Figure 3* : Comment trouver vous ces rubriques de LLA ?



Toutes ses rubriques (Éditorial, échos des INS, réunions, ateliers et séminaires, articles de fond, activités de la Direction Générale, nouvelles d'AFRISTAT, échanges de bonnes pratiques, autres activités d'AFRISTAT, activités internationales) sont favorablement appréciées par au moins 80 % des lecteurs interrogés.

■ LLA est souvent accessible par courrier ou lors des réunions et le format électronique est le plus désirable

Figure 4* : Comment avez-vous découvert LLA ?

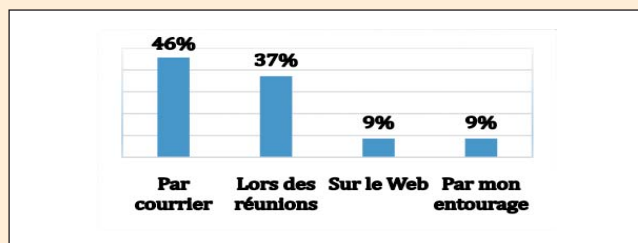
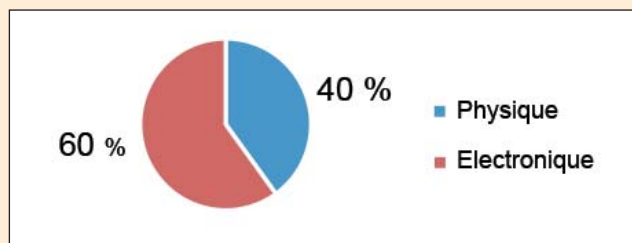


Figure 5* : Quel est le format de LLA que vous désirez le plus ?



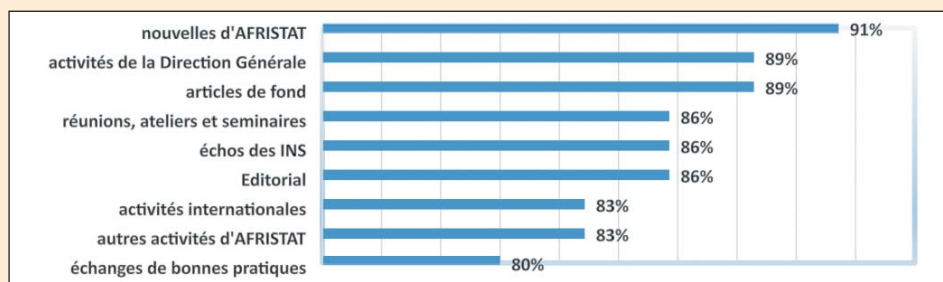
Plus de la moitié des lecteurs de LLA ont découvert le journal par courrier (46 %), suivi de l'opportunité des réunions statutaires ou séminaires qu'organise AFRISTAT (37 %), du site Web (9 %) et du canal de l'entourage (9 %).

Le format de LLA le plus désiré par les lecteurs est le format électronique (60 %) secondé par la version papier (40 %).

■ Toutes les rubriques de LLA sont lues de manière régulière

Les lecteurs de LLA s'intéressent à toutes ses rubriques. Toutefois, par ordre d'importance, selon eux, on peut citer les nouvelles d'AFRISTAT (91 %), Activités de la Direction Générale (89 %), Articles de fond (89 %). Globalement, toutes les rubriques de LLA sont lues de manière régulière.

Figure 6* : Proportion des lecteurs assidus de LLA (toujours ou souvent) selon les rubriques



* Source : notre sondage du mois de mars 2018

■ Le tableau ci-dessous récapitule ce que les lecteurs appellent les atouts et les insuffisances de LLA ainsi que les solutions qu'ils proposent pour combler les limites identifiées

Les atouts de LLA	Les insuffisances de LLA	Les solutions proposées par les lecteurs
- Concision, simplicité, précision, exhaustivité, ponctualité, pertinence et régularité - Informations variées sur les activités des pays membres - Échanges de bonnes pratiques - Activités de la Direction générale - Renforcement des capacités statistiques - Information sur les statistiques africaines - Activités internationales - Mission des experts.	- Absence de l'information statistique globale sur la zone AFRISTAT - Non-couverture de tous les États membres d'AFRISTAT - Manque de variété thématique - Surcharge du contenu - Diffusion limitée aux INS - Pas d'information sur le stage des élèves statisticiens ainsi que leur contenu - Pas assez de sélectivité - Absence d'un résumé en anglais - Abus des sigles (surtout pour les noms des projets) - Quelques redites entre les articles.	- Amener tous les États membres à faire le point de leurs activités au moins une fois dans l'année à travers LLA - Introduire une section présentation des nouveaux DG - Faire des publications en anglais - Élargir la diffusion aux universités, centres de recherche, partenaires des INS, aux services statistiques sectoriels - Diffuser aussi les statistiques sur la zone AFRISTAT de manière agrégée et sommaire - Continuer à sensibiliser sur l'importance de la statistique - Consacrer plus de place aux analyses économiques et statistiques - Augmenter la police des caractères pour rendre la lecture aisée - Augmenter la périodicité de parution de LLA.

Échos des instituts nationaux de statistique

■ BÉNIN www.insae-bj.org

Mission CEA

L'INSAE a accueilli du 18 au 27 juin 2018, une mission d'assistance technique de la CEA au Bénin dans le cadre de la rénovation de son Système Statistique National (SSN). Cette mission s'est penchée sur la finalisation de la troisième édition de la Stratégie nationale de développement de la Statistique (SNDS-3) et sur le cadre institutionnel et légal du SSN.

Au terme de la mission, les experts ont eu une séance d'échanges avec les services compétents du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) en vue d'identifier et de proposer un meilleur mécanisme de financement pour la transformation et la modernisation du SSN.

Mission d'évaluation par les pairs

Du 18 au 22 juin 2018, une mission régionale relative à l'évaluation par les pairs africains du SSN, a séjourné à l'INSAE.

Organisée par la Commission de l'Union africaine, cette mission a pour objectif de promouvoir l'amélioration continue de la qualité des données statistiques dans un climat de transparence, de confiance mutuelle et de comparabilité des statistiques en Afrique.

Cette mission était composée de six membres, dont M. Babacar Ndir, Directeur général de l'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie du Sénégal et M. Ivan Murenzi, Directeur général adjoint de l'Institut National de la Statistique (INS) du Rwanda. Ces derniers ont partagé avec les cadres de l'INSAE, les bonnes pratiques encourus dans leurs pays respectifs.

Mission sur la pauvreté et l'équité au Bénin

En vue de l'amélioration des questions relatives au suivi-évaluation des questions de pauvreté de ses États membres, la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a sollicité et obtenu du groupe de la Banque mondiale le financement du projet régional d'harmonisation des Enquêtes sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) pour les huit pays de la sous-région.

Dans ce cadre, une mission sur la pauvreté et l'équité au Bénin a été diligentée à l'INSAE du 14 au 18 juin 2018.

L'objectif de celle-ci était d'évaluer l'état d'avancement des travaux préparatoires de l'enquête, de discuter de l'organisation de la formation des agents enquêteurs et enfin de rechercher des solutions pour résoudre les questions relatives à la passation des marchés.

Mission d'AFRITAC de l'Ouest

Dans l'exécution de son programme d'activités, le Centre régional d'assistance technique du Fonds Monétaire International (FMI) pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC) a effectué du 18 au 29 juin 2018 une mission d'assistance technique en statistiques du secteur réel à Cotonou.

Conduite par M. Sebastien Manzi, expert du Département des statistiques du FMI, elle a permis d'appuyer l'INSAE dans ses travaux d'élaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conformes aux nouveaux standards internationaux.

■ CAMEROUN www.statistics-cameroon.org

Cinquième Enquête démographique et de santé du Cameroun (EDSC5)

L'EDSC5 a pour objet de fournir des données fiables et détaillées sur les facteurs démographiques, socio-économiques et sanitaires qui sont susceptibles d'influencer la situation sanitaire et démographique du pays. Un module spécifique permettra d'estimer la prévalence du VIH-Sida. Les travaux de cartographie et de dénombrement de l'EDSC 5 ainsi que la formation des agents de collecte se sont déroulés normalement. L'enquête a effectivement débuté le 14 juin 2018 dans la ville de Yaoundé sur une période d'une semaine. La réalisation de l'opération a bénéficié de plusieurs sources de financement, notamment : l'UNFPA-Cameroun, à travers le Programme national de lutte contre le paludisme/Ministère de la Santé publique (PNLP/MINSANTE), le Gouvernement des États-Unis, à travers son Agence pour le Développement International (USAID) et le Gouvernement du Cameroun.

Mise en place d'un dispositif pour la mesure du commerce transfrontalier informel : actualisation et cartographie des points de passage

Le projet de mise en place d'un dispositif statistique pour la mesure du commerce transfrontalier informel au Cameroun est financé par le groupe de la Banque mondiale à travers le guichet Association Internationale pour le Développement (IDA).

Compte tenu de la densité du projet, la mise en œuvre de cette étude va se dérouler en plusieurs étapes étalées sur plusieurs années.

Pour le compte de l'année 2018, les travaux à réaliser portent sur l'actualisation et la cartographie des points de passage.

Au terme de cette étape, l'INS disposera d'une base de données spatiale des points de passages transfrontaliers, qui servira de base de sondage pour l'enquête de référence et le dispositif de suivi annuel.

Troisième Enquête sur le suivi de la dépense publique (PETS3)

Le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), l'INS et l'UNICEF ont engagé les travaux préparatoires de la 3^e Enquête sur le suivi de la dépense publique, plus connue sous l'appellation anglaise *Budget Tracking Expenditure Survey* PETS.

L'objectif principal de l'étude est de suivre l'utilisation pas à pas des ressources publiques du niveau central jusqu'au bénéficiaire final en vue de dégager les éventuelles pertes tout au long du circuit.

Contrairement aux deux précédents PETS qui couvraient uniquement les domaines de l'éducation et de la santé, PETS3 va au-delà pour prendre également en compte la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH). Les ministères concernés sont ceux de l'Éducation de Base, des Enseignements secondaires, de la Santé publique, de l'Eau et de l'Énergie.

A cet effet, le MINEPAT a organisé à Kribi du 9 au 11 mai 2018, un atelier dont l'objectif était de concevoir les outils méthodologiques et budgétaires pour sa réalisation.

■ COMORES www.inseed.km

Révision de la série des comptes nationaux 2007-2017 de l'Union des Comores

L'Union des Comores, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers (AFRISTAT, Banque Mondiale, FMI, BAD), vient de réviser sa série des comptes nationaux 2007-2017 élaborés selon le SCN 93 à l'aide du module ERETES. Les travaux de révision ont porté essentiellement sur les corrections réalisées sur les statistiques agricoles et les loyers imputés.

Comme résultats obtenus pour l'année de base 2007, le nouveau PIB s'établit à 285,6 milliards de francs comoriens (KMF) contre 341,8 milliards KMF initialement estimé, soit une baisse de 16,4 %.

Ainsi, en comparaison avec le niveau atteint selon le SCN 68, le nouveau PIB de l'année de base 2007, évalué selon le SCN 93, enregistre une hausse de 72 %. Avec cette nouvelle évaluation, le PIB par tête s'établit en 2007 à 1 252 dollars US contre environ 728 dollars US selon l'ancien système.

En perspectives, l'INSEED va poursuivre les travaux pour la pérennisation des acquis avec :

- la retropolation en vue de disposer d'une série cohérente depuis 1999 ;
- la migration au SCN 2008 avec la mise en place d'une nouvelle année de base plus récente ;
- la poursuite du renforcement des capacités des cadres comptables nationaux.

À l'issue des travaux de la mission, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) recruter les comptables nationaux stagiaires ; (ii) améliorer le cadre de travail ; (iii) poursuivre et intensifier le renforcement des capacités des cadres ; (iv) redynamiser le dispositif de production des indicateurs conjoncturels d'activité en collaboration avec les autres administrations ; (v) engager le chantier de la migration au SCN 2008 ; (vi) mettre en place un cadre de travail élargi en vue de disposer d'un cadrage macroéconomique pertinent ; (vii) mettre en place un dispositif coordonné de collecte de données avec les partenaires ; (viii) redynamiser le dispositif de production des annuaires statistiques.

■ CÔTE D'IVOIRE www.ins.ci

Mission de PARIS 21

Du 23 au 27 avril 2018, MM. Rafik Mahjoubi, Coordonnateur régional de PARIS 21 et Matthias Rumpf, responsable de la Communication et des Relations publiques à l'OCDE ont effectué une mission à l'INS de Côte d'Ivoire dans le cadre d'un appui à l'élaboration de la stratégie de communication de l'INS.

L'objectif de cette mission était de jeter les bases d'une stratégie de communication pour une meilleure diffusion de l'information statistique à l'effet d'augmenter la visibilité et de mettre en valeur les produits et publications.

Au terme de cette mission, des recommandations ont été faites, à savoir : (i) la préparation d'un calendrier partagé des publications, (ii) la proposition des activités autour des publications (iii) l'identification en collaboration avec PARIS 21 des outils

open source susceptibles d'être utilisés pour la communication et la coordination internes. Une seconde mission est prévue pour la rédaction effective de cette stratégie de communication.

Mission de l'UNFPA

Du 29 mai au 9 juin 2018, M. Samson Lamlem, expert-consultant démographe de l'UNFPA, a effectué une mission en Côte d'Ivoire dans le cadre de la préparation du Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de la Côte d'Ivoire en 2019.

Cette mission visait à renforcer les capacités des cadres de l'INS et à les orienter dans la rédaction du document de projet (ProDoc) du RGPH 2019. Durant la mission, des séances de travail se sont déroulées en plénière et en commissions dans les locaux de l'INS au cours desquelles, l'expert a, dans un premier temps, renforcé les capacités des participants sur la réalisation du recensement à l'aide de l'outil informatique et, en second lieu, donné l'orientation globale et les différents éléments faisant parties intégrantes de la rédaction d'un ProDoc de RGPH.

Enfin, l'expert a édifié l'assistance sur les questions du chronogramme des différentes grandes phases de l'opération et sa budgétisation.

Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018/2019)

Une mission de la Banque mondiale conduite par M. Prosper Backiny, économiste principal, a séjourné en Côte d'Ivoire du 11 au 13 juin 2018. La mission se situait dans le cadre d'une assistance technique à l'INS en vue de la réalisation de l'EHCVM dans les États membres de l'UEMOA. L'EHCVM est un projet régional dont l'objectif principal est d'harmoniser les instruments de mesure de la pauvreté (enquêtes auprès des ménages et méthodologies de calcul) dans les États membres de l'UEMOA.

Cette enquête va se dérouler sur un échantillon reparté en deux vagues, espacées de 3 mois à compter du mois d'août 2018 pour la première vague et du mois de mars 2019 pour la seconde. Une seconde phase de deux vagues est aussi programmée pour 2020.

Atelier de mise en place des maquettes de calcul des indices de chiffre d'affaires (ICA)

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 de l'UEMOA, volet Statistiques d'entreprises, une mission d'assistance technique d'AFRISTAT a été effectuée du 4 au 16 juin 2018 dans les locaux de l'INS Côte d'Ivoire.

Cette mission visait à appuyer les cadres de la Direction des Statistiques d'Entreprises et de la Conjoncture économique et de la Direction de la Comptabilité Nationale de l'INS pour le tirage des échantillons et la mise en place des maquettes de calcul des ICA dans les secteurs de l'industrie, la construction et le commerce.

Dans l'optique de finaliser le processus de mise en place des différents ICA, un atelier s'est tenu du 17 au 22 juin 2018, dans la ville de Bonoua.

■ GUINÉE-BISSAU

www.stat-guineebissau.com

Publication des Comptes nationaux définitifs de 2010 à 2015 et provisoires de 2016

L'Institut National de la Statistique (INE) de la République de Guinée-Bissau vient de publier les comptes nationaux définitifs de 2010 à 2015 et les données provisoires de 2016.

Cette publication présente les principaux indicateurs macroéconomiques du pays aussi bien en termes nominaux que réels. On y trouve aussi les différentes composantes du PIB selon les optiques production et emploi. Ainsi en 2015, le taux de croissance économique réelle a été de 6,1 % contre 1,0 % en 2014.

Cette importante accélération de l'économie résulte de l'effet combiné d'une bonne pluviométrie et de l'accroissement des actions publiques en matière d'approvisionnement en semences. Les secteurs primaires avec un taux de croissance réel en 2015 de 2,9 % et secondaire de 5,1 % ont impacté fortement la croissance du PIB en 2015, mais le secteur tertiaire (6,6 %) demeure le principal déterminant de la croissance.

Les estimations provisoires du taux de croissance réelle en 2016 sont de 5,8 % soit une légère baisse par rapport au taux de croissance de 2015. Cette baisse des activités économiques en 2016 est causée principalement par la baisse des investissements publics dans le secteur de la construction et du transport, la crise répétée dans le secteur énergétique (délestage électrique).

■ MADAGASCAR

www.instat.mg

Nouvelle loi Statistique

La loi statistique à Madagascar était vêtue (Décret n° 67-026 du 18 décembre 1967) Elle portait trois articles sur l'obligation et le secret en matière de statistique.

Mais une nouvelle loi statistique a été promulguée depuis le 18 avril 2018. Elle est plus complète et comble la carence de législations précises sur la gestion des activités statistiques nationales. Elle est composée de 78 articles touchant l'instauration d'un Système Statistique National, les principes fondamentaux devant régir les activités statistiques publiques et les sanctions administratives et pénales en cas de violation des dispositions de ladite loi comme par exemple les refus d'être enquêté.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)

Actuellement, Madagascar est en cours de réalisation de son troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-3). Le pays a réalisé la cartographie censitaire pilote en novembre et décembre 2015, puis de la cartographie censitaire des zones du RGPH-3 pilote en juin et juillet 2016. La grande cartographie censitaire a débuté en février 2017 et s'est terminée en février 2018.

Les travaux sont maintenant à la phase de dénombrement. Celle-ci a commencé le 25 mai 2018 et devrait prendre fin le 10 juin 2018.

Les constats de terrain font ressortir des zones géographiques surpeuplées, et des difficultés de plusieurs ordres : banditisme rural, enclavement de certaines localités et les pluies diluviennes par endroits. La publication des résultats définitifs est prévue pour 2019.

Atelier SHaSa II

L'atelier international sur l'intégration de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique-2 (SHaSa 2) dans la SNDS, organisé par la Commission de l'Union Africaine qui s'est tenu à Antananarivo en juin 2018.

Cet atelier fut une opportunité pour Madagascar d'aligner sa nouvelle SNDS (la deuxième) sur la SHaSa-2, et aussi une occasion de proposer un

programme statistique de développement pour soutenir l'intégration régionale du programme statistique régional.

■ MALI

www.instat-gov.ml

L'INSTAT se dote d'une Stratégie de communication et de visibilité de ses actions

Afin d'impulser une grande utilisation de ses productions statistiques, la structure s'est inscrite dans la dynamique de se doter d'une Stratégie de communication et de visibilité de ses actions; laquelle a été validée, le 4 juin 2018, au cours d'un atelier qui a réuni des représentants de l'INSTAT et d'une quinzaine d'autres structures du Système Statistique National (SSN).

Selon le Directeur général de l'INSTAT, M. Harouna Koné, la nouvelle stratégie de la communication répond à la vision de la deuxième génération du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) adoptée par le Gouvernement, en juillet 2014 et couvrant la période 2015-2019. « Elle est l'un des points saillants du quatrième axe stratégique dudit Schéma », a-t-il expliqué.

« L'objectif recherché à travers cette stratégie est de créer un cadre organisationnel, à même de bien répondre aux attentes de l'INSTAT en matière de communication interne et externe et de mieux coordonner les initiatives, de sorte à obtenir une combinaison d'actions efficaces pour le partage de l'information au sein de la structure et à destination du public utilisateur de données statistiques. »

Huitième enquête nutritionnelle Smart

Sous l'égide de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et la Direction Nationale de la Santé (DNS), l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) a abrité, du 25 au 29 juin 2018, un atelier de formation des enquêteurs/enquêtrices de la 8^e édition des enquêtes nutritionnelles anthropométriques et de mortalité rétrospective de type SMART au Mali.

L'enquête Smart est l'une des activités d'envergure réalisée par l'INSTAT en partenariat avec la DNS, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, le PAM, la FAO et l'OMS.

Cette enquête a pour but d'évaluer la situation nutritionnelle des enfants âgés de 0 à 59 mois et des femmes de 15 à 49 ans dans toutes les régions et le district de Bamako.

La revue 2018 du Schéma Directeur de la Statistique

La session technique de la dixième revue du Schéma Directeur de la Statistique s'est tenue les 3 et 4 avril 2018 à Bamako sous la présidence du Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Population, M. Adama Tiémoko Diarra, en présence de Mme Fabiola Ngeruka, représentant l'UNFPA/Coordonnateur du Groupe Statistique des partenaires techniques et financiers et de M. Harouna Koné, Directeur général de l'INSTAT. Ont participé à cette session technique une centaine de participants (i) les représentants des services centraux et sectoriels du Système Statistique National (SSN); (ii) des Directions régionales de la planification, de la statistique et de l'informatique, de l'aménagement du territoire et de la population; (iii) des collectivités territoriales; (iv) de la société civile; (v) du secteur privé; (vi) et des partenaires techniques et financiers (PTF).

L'objectif principal de la revue est de servir de forum de discussions et d'informations sur les

activités du SSN entre producteurs et utilisateurs de statistiques autour des points comme (i) le point de l'état de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017; (ii) examiner le bilan des activités réalisées en 2017; (iii) examiner les programmes d'activités 2018 et 2019 et le programme indicatif d'activités 2020-2021; (iv) identifier les problèmes auxquels a été confronté le SSN au cours de l'année 2017 et de proposer des solutions idoines.

En 2017, les structures du SSN ont réalisé 157 activités sur les 238 programmées, soit un taux de réalisation de 66 % pour un coût de réalisation de 9 509 millions de FCFA et 62,3 % de ce financement sont allés au niveau de l'axe 3 du SDS « Amélioration de la production statistique » et 28,8 % à l'axe 2 « Renforcement des capacités du SSN ».

Il ressort qu'en 2018, 234 activités sont programmées par les structures du SSN pour un coût de 13,625 milliards de FCFA dont 33,5 % sur le budget national et 65,8 % par les PTF.

Une session politique, regroupant les membres du Gouvernement et les partenaires techniques et financiers, s'est tenue le 16 avril 2018 à Bamako autour des recommandations et conclusions issues de la session technique.

■ RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE www.stat-centrafricain.com

Élaboration de la SNDS

Du 20 au 27 mai 2018, une délégation de douze cadres de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Études économiques et sociales (ICASEES) et des Départements sectoriels clés a séjourné à Yaoundé (Cameroun) dans le cadre du premier Atelier d'élaboration d'une nouvelle Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2). Cette activité qui s'était déroulée dans les locaux de l'INS du Cameroun bénéficie de l'appui technique et financier du Consortium PARIS21. M. Lamine Diop, consultant international, a animé les travaux.

A l'issue de l'atelier, le diagnostic de l'appareil statistique national a été actualisé; quatre (4) axes stratégiques assortis des objectifs et des résultats stratégiques ont été définis ainsi qu'une feuille de route pour l'étape suivante. Enfin, une réunion de restitution regroupant toutes les structures du SSN est prévue à l'ICASEES, le 28 juin 2018.

Du 28 mai au 8 juin 2018, une mission technique d'AFRISTAT conduite par M. Symphorien Tabo, expert en comptabilité nationale, a renforcé les capacités des cadres de l'ICASEES et des services de Prévisions économiques sur le logiciel ERETES.

La mission a également contribué à finaliser le Document du projet de passage au SCN2008.

L'ICASEES se propose de se doter d'un Accord collectif d'établissement. Le Document sera présenté au prochain Conseil d'Administration, le 30 juin 2018 en vue de son approbation.

■ SÉNÉGAL www.ansd.sn

L'ANSD a un nouveau DGA

M. Alle Nar Diop a été nommé Directeur général adjoint (DGA) de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Il a pris fonction depuis le mois d'avril 2018. M. Diop est un ingénieur statisticien économiste, docteur en Économie appliquée, détenteur d'un diplôme universitaire de formateur en sciences actuarielles. Le nouveau DGA a une expérience professionnelle remarquable.

En effet, il a été entre autres, Professeur de Macro dynamique et d'Économie publique à l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse économique du Sénégal, consultant en statistique et économie de l'Éducation à la Banque mondiale, consultant à l'IPAR (Initiative Prospective agricole et rurale) sur l'impact de l'aide public au développement sur la productivité agricole, Maître de conférences Titulaire à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) et coordonnateur du Master 1 et 2 d'ingénierie Statistique économique et financière.

Depuis 2015, M. Allé Nar Diop était Conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP).

Projet de Renovation des Comptes nationaux (PRCN)

L'ANSD vient de mettre en place une nouvelle année de base des comptes nationaux du Sénégal. La nouvelle année de base 2014, qui remplace celle de 1999, est établie en conformité avec le dernier manuel sur les comptes nationaux adopté par les Nations Unies (SCN 2008). Le SCN 2008 remplace le SCN 93 qui était le précédent manuel de référence en matière d'élaboration des comptes nationaux.

Outre les changements d'ordre conceptuels, la nouvelle base intègre des changements méthodologiques ainsi que de nouvelles sources de données permettant d'améliorer la couverture du PIB et de mettre à jour les données sur la structure de l'économie. Les différents changements apportés ont induit une révision à la hausse de 29,4 % du PIB de 2014.

Le 15 mai 2018, l'ANSD a rendu public la note

d'analyse des comptes nationaux (base 2014) de l'année 2016. La croissance du PIB réel s'est établie à 6,2 %, après 6,4 % un an auparavant. Cette progression de l'activité économique s'explique par le dynamisme du secteur tertiaire (6,4 %, contre 3,3 % en 2015). Toutefois, elle a été amoindrie par le ralentissement des secteurs primaire (5,4 %, après 10,6 % en 2015) et secondaire (4,9 % contre 9,8 % en 2015).

Autres activités

Durant ce deuxième trimestre 2018, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur les comptes nationaux de 2016, le PIB trimestriel, les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques.

■ TOGO www.togostat.org

Cinquième session ordinaire du Conseil d'Administration de l'INSEED

Le Conseil d'Administration de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) a tenu sa cinquième session ordinaire, le 4 mai 2018 à Lomé sous la présidence de M. Koubalékota Kamaga, Président dudit Conseil, en présence du Secrétaire Technique du Conseil, M. Koame Kouassi.

Cette session a permis d'examiner et d'adopter une série de documents notamment le rapport d'activités 2017 de l'INSEED, le rapport financier exercice 2017 de l'INSEED et le projet de programme de travail du CA de l'année 2018.

Le PCA a saisi l'opportunité pour présenter les vives et chaleureuses félicitations du Conseil à M. Koame Kouassi pour sa nomination par décret pris en Conseil des Ministres du 10 janvier 2018 au poste de Directeur général de l'INSEED.

Atelier de codification des données du Recensement général des entreprises (RGE)

Du 16 au 25 avril 2018, les membres de la Division traitement du comité technique du RGE se sont réunis en atelier de codification des données du RGE à Atakpamé. C'était en présence du directeur Technique du RGE, M. Tchiou Animaou. Il est à rappeler que la collecte des données du RGE s'est déroulée de février à avril 2018 sur toute l'étendue du territoire national et ce projet bénéficie de l'appui financier du Gouvernement Togolais et des partenaires techniques et financiers en l'occurrence l'Union Européenne et la Banque mondiale.

Les cinq orientations stratégiques (OS) qui guideront le travail d'AFRISTAT au cours de la période 2017-2021

- **OS 1:** Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité;
- **OS 2:** Élargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires;
- **OS 3:** Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres États et renforcement de son positionnement dans l'échiquier africain;
- **OS 4:** Diversification et mobilisation des ressources;
- **OS 5:** Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.



AVIS DE RECRUTEMENT

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale de renforcement des capacités statistiques régie par un traité signé le 21 septembre 1993, recrute un Directeur général.

A. Responsabilités du Directeur général

Le Directeur général est le responsable de la gestion quotidienne d'AFRISTAT, notamment de l'exécution des décisions du Conseil des Ministres et du Comité de direction de cette organisation, conformément à ses dispositions statutaires en vigueur.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer l'application des dispositions statutaires de l'organisation ainsi que des décisions et recommandations des organes statutaires d'AFRISTAT ;
- d'assurer la gestion quotidienne de l'organisation et promouvoir son développement en conformité avec le traité et autres règlements de l'organisation ;
- de mobiliser des ressources pour le fonctionnement et les projets de l'organisation ;
- de représenter AFRISTAT auprès des tiers.

B. Qualifications

Le candidat doit :

- être ressortissant(e) et jouir de la nationalité d'un État membre d'AFRISTAT ;
- avoir occupé un poste de responsabilité de haut niveau dans une administration nationale ou dans une institution internationale ;
- avoir le sens des contacts et posséder d'excellentes compétences en matière de communication et pouvoir interagir avec d'autres personnalités de haut rang de différentes nationalités et cultures ;
- avoir la capacité à manager et à motiver une équipe multidisciplinaire de haut niveau composée d'experts de plusieurs nationalités ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau minimum Bac+5 obtenu dans au moins un des domaines ci-après : statistique, macroéconomie et démographie ;
- être âgé de 35 ans au moins ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- être de bonne santé physique et mentale ;
- écrire et parler parfaitement le français ; la connaissance de l'anglais et/ou du portugais et/ou de l'espagnol constitue un atout ;
- maîtriser les outils de la bureautique et ceux des NTIC.

C. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (versions papier et électronique) seront enregistrés jusqu'au 31 août 2018 à 12 heures.

Ils doivent être adressés à l'adresse ci-après :

Monsieur le Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

BP E 1600

Bamako

Mali

Télécopie : +223 20 21 11 40

Courriel : afristat@afristat.org

Site Web : www.afristat.org

Pour plus d'information, consultez le site web d'AFRISTAT www.afristat.org



La revue **STATECO numéro 112**, co-éditée par l'Insee, AFRISTAT et DIAL vient de paraître et est accessible en ligne sur le site de :

Insee : www.insee.fr/fr/information/3563871

AFRISTAT : www.afristat.org/stateco

DIAL : www.dial.ird.fr/publications/stateco

Réunions, ateliers et séminaires

Tunis, 2 - 3 juillet 2018

Atelier statistique sur l'harmonisation des indices des prix à la consommation dans la région du Maghreb

Pretoria, 2 - 6 July 2018

Regional seminar on the compilation and application of EE-SUTs Africa

Libourne, 2 - 10 juillet 2018

Atelier sur les statistiques agricoles et de l'environnement liées aux ODD dans les États d'Afrique Subsaharienne, dans les pays du Maghreb et en Haïti

Abidjan, 23 - 27 juillet 2018

Atelier de renforcement des capacités des coordonnateurs pays sur l'intégration de SHaSA II dans les SNDS et les SRDS

Dakar, 23 - 27 juillet 2018

Réunion du Comité régional de la Statistique

Abuja, 26 juillet - 2 août 2018

Réunions statutaires mi-annuelles de l'AMAO

Addis-Abeba, 1^{er} - 3 August 2018

Expert Group Meeting on Statistical Capacity Development in Africa

Cotonou, 10 - 14 septembre 2018

Atelier régional sur la gestion des ressources humaines dans les systèmes statistiques

Paris, 19 - 21 September 2018

16th edition of International Association for Official Statistics Conference

Yaoundé, octobre 2018

Atelier sur la cartographie et la priorisation des ODD

Bamako, 8 - 12 octobre 2018

Séminaire annuel sur la comptabilité nationale

Geneva, 10 - 19 October 2018

20th International Conference of Labour Statisticians

Dubaï, 22 - 26 October 2018

United Nations World Data Forum

Douala, 22 - 26 octobre 2018

Séminaire de conjoncture du second semestre 2018 et prévision à court terme d'Afrique Centrale

Lyon, 24 - 26 octobre 2018

10^e Colloque francophone sur les sondages

Abu Dhabi, 7 - 8 November 2018

Fifth Meeting of the Technical Committee of the Arab Statistics Initiative « Arabstat »

Marrakech, 20 - 24 novembre 2018

8^e édition du Sommet Africités: « Transition vers des villes et des territoires durables: le rôle des Gouvernements locaux et régionaux d'Afrique »

Ouagadougou, 26 - 30 novembre 2018

Séminaire de conjoncture du second semestre 2018 et prévision à court terme d'Afrique de l'Ouest

Nécrologie

L'Observatoire a le regret de vous annoncer le décès survenu le 15 avril 2018 de M. Soumaïla Diaby, chauffeur à AFRISTAT. M. Diaby a servi l'Observatoire durant vingt ans de 1998 à 2018. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille durement éplorée. Repose en paix, cher collègue !

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur: <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet: Abonnement

Directeur de publication: Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef: Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction: Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Symphorien Ntang TABO, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression:
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739